

ENJEUX

Version électronique

ENJEUX est une publication de la Société des musées québécois dans laquelle on retrouve le point de vue de ses membres sur toute question touchant l'avenir des assises de la muséologie québécoise.

NUMERO 15 (FÉVRIER 2004)

Mémoire présenté dans le cadre des consultations prébudgétaires du ministre des Finances, monsieur Yves Séguin, pour le budget de l'année 2004-2005

Monsieur le Ministre,

La Société des musées québécois a le plaisir de déposer à votre attention un mémoire dans le cadre des consultations prébudgétaires. Comme vous pourrez le constater, celui-ci trace les grandes lignes d'une démonstration de l'urgence d'augmenter les sommes dédiées aux institutions muséales du Québec, par l'injection de fonds supplémentaires au sein du ministère de la Culture et des Communications.

Conscients des nombreuses contraintes auxquelles vous devez faire face et sensible à vos inquiétudes, nous proposons un programme d'investissement progressif, sur trois exercices financiers, dont le premier devrait, selon nous, favoriser le domaine de l'emploi et des conditions de travail. L'absence de ressources humaines suffisantes étant, sans contredit, la fragilité première des musées.

Rappelons d'abord qu'à titre d'association nationale sectorielle, la Société des musées québécois (SMQ) a pour mission la défense des intérêts supérieurs de la muséologie québécoise. Elle est appuyée pour ce faire par 275 membres institutionnels et par plus de 600 membres individuels exerçant leur métier dans notre secteur d'intervention. Cette société existe depuis

1958 et exerce un rôle essentiel et reconnu de rassembleur auprès de l'ensemble des institutions muséales du Québec ainsi que de divers paliers de gouvernement et de ses nombreux partenaires.

Il existe au Québec environ 430 institutions muséales selon la définition qu'en donne le Conseil international des musées (ICOM), c'est-à-dire une institution permanente, sans but lucratif, au service de la société et de son développement, ouverte au public et qui fait des recherches concernant les témoins matériels de l'homme et de son environnement, acquiert ceux-ci, les conserve, les communique et notamment les expose à des fins d'étude, d'éducation et de délectation. Le terme musée désigne notamment les musées, les centres d'exposition et les lieux d'interprétation. Il inclut également les parcs naturels, les centres scientifiques, les jardins botaniques, zoologiques, et les aquariums.

De façon plus pragmatique, les musées sont à la fois des lieux d'éducation et de découvertes accessibles aux citoyens et aux touristes de diverses provenances. Ils sont largement fréquentés à travers tout le Québec et constituent l'exemple même de l'accessibilité culturelle. Sur

l'ensemble des institutions muséales du Québec, 43 % ne sont ouvertes au public qu'en saison estivale et 40 % offrent une admission gratuite, ce qui en fait une des composantes culturelles les plus accessibles avec les bibliothèques.

Les institutions muséales du Québec attirent chaque année un nombre important de visiteurs qui fréquentent leurs lieux, participent aux activités et s'identifient de plus en plus au lieu identitaire que constitue le musée. Afin de préciser de manière incontestable la hauteur de la fréquentation annuelle de notre secteur, que nous estimons à environ 12 M de visiteurs, nous avons travaillé avec l'Observatoire de la Culture et des Communications, une composante de l'Institut de la statistique du Québec, à une enquête de fréquentation. Les données pour les trois premiers trimestres de 2003 confirment de façon scientifique une fréquentation de 10,4 M de visiteurs. Ce chiffre est très important et se compare avantageusement avec ceux du Canada ou de l'Europe, en regard des populations desservies. Nous tirons donc les conclusions que les musées possèdent un pouvoir d'attrait important que nous devons collectivement protéger et même développer.

Dans l'ensemble, environ 5 500 personnes occupent un emploi dans les institutions muséales québécoises. Un peu moins de la moitié sont des emplois à temps plein (2 500); 2 200 sont des emplois à temps partiel et environ 800 occupent des emplois à la pige. En 1997, pour un tiers de ces institutions, le salaire moyen annuel des directeurs et des conservateurs à temps plein était inférieur à 30 000 \$. Les disparités entre les tailles et les budgets des différentes institutions sont très importantes, par exemple alors que 5 % des institutions, en 1997, avaient des revenus de 1 M \$ et plus, le tiers de l'ensemble des musées disposait d'un budget inférieur à 50 000 \$.

Le ministère de la Culture et des Communications (MCC) s'est doté en mai 2000 d'une politique muséale qui encadre ses investissements dans le secteur de la muséologie. À ce titre, le MCC a reconnu 195 institutions muséales et de ce nombre en soutient 120 au fonctionnement alors que quatre grands musées sont régis par une loi. À chaque année, le MCC consacre 60 M \$ à l'aide au fonctionnement du réseau muséal. De ce montant, environ 47 M \$ va aux quatre musées

régis par cette loi. Les 13 autres millions sont répartis à 120 institutions qui, malheureusement, souffrent de plus en plus de soutien insuffisant. D'autre part, les institutions reconnues ne recevant pas d'aide au fonctionnement peuvent, lorsque les mesures existent, recevoir de l'aide au projet sur une base ponctuelle. Vous comprendrez alors que ces derniers souffrent également de sous-financement chronique qui grève leur capacité d'intervention dans leurs collectivités respectives. Nous attirons également votre attention sur le fait que les musées ont fait preuve depuis de nombreuses années de talent et d'ingéniosité dans la création de partenariat et la diversification de leurs sources de revenu. Ainsi, incluant les 60 M \$ injectés par le ministère de la Culture et des Communications en 1997, l'ensemble des revenus des musées équivalait à plus de 273 M \$.

Depuis nombre d'années, la SMQ travaille avec ses membres à la définition réelle des besoins financiers. De plus, suite à de nombreuses invitations du MCC, elle a contribué à plusieurs travaux de comités afin d'étudier et de préciser le plus efficacement possible la nature de ces besoins criants. À chaque occasion, nous arrivons cependant au même constat : l'urgence d'investir dans ce secteur afin de protéger la force du réseau, la qualité de la muséologie québécoise, la diversité de l'offre et de son accessibilité au public de même que l'étendue de ce réseau culturel au cœur de multiples milieux de vie. Force est de reconnaître aussi l'urgence d'investir davantage dans le plein développement du rôle d'attrait touristique majeur que constitue le réseau des musées dans le contexte favorable et unique de la montée de l'engouement du public pour le tourisme culturel.

Depuis 1998, la hauteur des besoins exprimés par la communauté muséale et convenue par le MCC se situe à 18 M \$ supplémentaires par année. Nous convenons dans le contexte actuel que ce chiffre peut paraître élevé, mais force est de reconnaître qu'au cours des dernières années, des investissements ponctuels, donc non permanents, d'un peu plus de 10 M \$ pendant trois exercices financiers ont donné des résultats très appréciables sans pour autant sortir le réseau de sa grande fragilité constatée par notre ministre madame Line Beauchamp, et par les comités d'évaluation nationale de 1995 et 2000.

Ces mêmes rapports ont aussi vanté la qualité de la production muséale du Québec, son expertise hors pair et la grande débrouillardise de ses travailleurs à trouver des ressources afin d'endosser leur mission publique dans chaque région du Québec. Malheureusement, des signes de détresse réguliers nous parviennent de nos membres. Plusieurs d'entre eux ont sérieusement souffert des coupures budgétaires récentes émanant de Québec.

Par exemple, le retrait progressif de l'aide au fonctionnement dans onze institutions muséales municipales ou l'annulation sans préavis du volet exposition et matériel éducatif du programme *Étalez votre science* ont non seulement été néfastes pour les institutions touchées mais pour tout le réseau qui voit certains maillons d'une chaîne culturelle affaiblis par ces coupes. À tel point que certains de nos membres ont fermé, temporairement osons-nous croire, leur institution et n'offrent donc plus au public un service de qualité et essentiel à la vie citoyenne.

Dans ce contexte, nous croyons qu'il est urgent que le gouvernement du Québec augmente ses investissements dans le réseau muséal. Ces investissements pourraient être progressifs et viser des cibles réalistes et trouver un impact immédiat sur l'ensemble du réseau. Le premier élément pourrait concerner la consolidation des ressources humaines où le gouvernement pourrait soutenir davantage le réseau afin qu'il consolide et augmente ses ressources humaines notamment par l'amélioration des conditions de pratique des travailleurs et l'ouverture de nouveaux postes. Dès la première année, un engagement supplémentaire de 6 M \$ permettrait l'embauche de personnel qualifié et l'amélioration minimale des échelles salariales de notre secteur.

Les échelles étant dramatiquement basses, nous avons beaucoup de difficulté à conserver nos professionnels en poste et à stimuler l'établissement d'une relève.

En terminant, selon notre analyse, le budget actuel de MCC, de l'ordre de 515 M \$ devrait certainement augmenter de 25 M \$ afin de tenir compte de l'augmentation de frais de gestion ainsi que de l'impact de projets d'immobilisation récents. Mais nous croyons qu'il ne faut pas s'en tenir à ce seuil. Nous demandons qu'un plan d'investissements récurrents au fonctionnement du réseau muséal soit mis en place et que des crédits de 6 M \$ par année pour les trois prochaines années soient instaurés afin de permettre au réseau de poursuivre son développement et ainsi contribuer au mieux-être de la population québécoise.

De manière à vous présenter plus précisément notre requête et à recevoir vos avis et conseils, nous souhaitons vivement avoir l'opportunité de vous rencontrer lors des audiences publiques prévues à cet effet.

Nous vous remercions bien sincèrement, Monsieur le Ministre, pour l'attention que vous porterez à notre mémoire et vous prions de recevoir nos salutations distinguées.

Carl Johnson,
Président

Édition :
Service des communications
Société des musées québécois
1^{er} trimestre 2004
Tous droits réservés
Dépôt légal :
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada